



DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2021/2022 SCOLARISATION D'UN ENFANT EN PROVENANCE D'UNE AUTRE COMMUNE

Application du Code de l'éducation – Article L212-8 modifié par la Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 – art. 113 et par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 – art. 101 (Anciens textes : Article 23 de la loi 83.663 du 22 juillet 1983 modifiée et complétée par les lois 85.97 du 25 janvier 1985 et 86.29 du 9 janvier 1986 et des décrets 85.874 du 19 août 1985 et 856.425 du 12 mars 1986)

 1^{ère} DEMANDE RENOUELEMENT

Partie à compléter par les parents

Nom et Prénom du père : Nom et Prénom de la mère :

Nom et Prénom de l'enfant : Né (e) le :/...../.....

Adresse des parents ou responsable légal :

..... Commune :

Situation familiale : célibataire union libre mariés séparés* divorcés*

* fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois. Signatures de deux parents sur le formulaire.

Si les responsables légaux ne résident pas dans la même commune, le présent document devra être complété par chaque parent et chaque commune de résidence (soit un exemplaire par mairie)

Tél du père :

Mail du père :

Tél de la mère :

Mail de la mère :

Ecole souhaitée :Niveau :Motif de la demande : Poursuite de scolarité Enfant en situation d'handicap Obligations professionnelles des parents Problème de garde Fratrie Autres motifs :

Toute motivation doit être justifiée.

Partie à compléter par le maire de la commune de résidence

Je soussigné(e) Maire de la commune de :

Déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation de secteur scolaire déposée pour le compte de l'enfant ci-dessus nommément désigné.

Compte tenu des éléments communiqués :

- La présente demande est restituée avec un AVIS FAVORABLE et la commune s'engage à participer financièrement aux dépenses de scolarisation auprès de la commune d'accueil.

Attention : En cas d'avis favorable sans souhait de prise en compte de la participation financière et en application du Code de l'éducation art L-212 -8, la ville de Carros, si elle accepte la dérogation, émettra un titre de recettes.

- La présente demande est restituée avec AVIS DÉFAVORABLE.

Fait à , le

Signature des parents :

Le Maire de la Commune de Résidence

Décision du Maire de la commune de Carros

Par délégation

Valérie POZZOLI

Le/...../202...

Adjointe à l'éducation

AVIS FAVORABLE**

AVIS DEFAVORABLE**

Avis de la commission de Carros

AVIS FAVORABLE*

Le/...../202...

AVIS DEFAVORABLE*

(**) Rayer la mention inutile